

ENTENTE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS ET GROUPEMENTS PATRIOTIQUES DE MONS ET ENTITES

Rapport de la réunion du 10 avril 2018

Début de séance à 10h00.

Le Président-Délégué ouvre la séance en félicitant Bernard BERESSE pour sa nomination à la fonction de Président du Cercle Royal des Anciens de la Force Navale en remplacement de notre regretté ami, Alfredo FALASCA, et en souhaitant la bienvenue à Marcel HUART, Trésorier des Mouvements patriotiques de QUEVY. Il souligne aussi la présence de Eric BAIRIOT et Brigitte COUVREUR, organisateurs « The PURSUIT TO MONS ».

1. Appel des présences.

Présents : Bernard BERESSE, Patrice BEUZE, Jean-Claude BONAERT, Victor CHEVREUX, André CLAUSTRIAUX, Joseph DRAMAIX, Jean-Luc DRUART, Jean-Claude FERVAİL, Jean-Claude FLAMAND, Claude FRETIN, Jacques GILMANT, Jean GODIN, Jean-Pierre HANNECART, Michel HEDONT, Jean-Paul HUBENS, Richard LEGRAND, Gilbert MAENE, Henri MELIS, Guy MENU, Valery MOLLE, Roberto NARDELLA, Albert NIHOUL, Damien PIRMEZ, Madeleine PLOMB, Ovide POSTEL, Arthur ROUSSEAU, André VAN der BEKEN, Eric BAIRIOT et Brigitte COUVREUR.

Absents : Robert ANTOINE, Jean-Marie BERTIAUX, Pierre CABO, Christine DE COCK, Jacques DE PUYT, Françoise DENIS, Léonce DESCAMPS, Michel DRUART, Yves DUPONT, Jean-Pierre ENGLEBIN, Willy GODEFROID, Ghislaine GOUSSET, Jean-Jacques HAESVELDE, César HARMEGNIES, Michel LAFORGE, Thierry MARCQ, Eugène MOTTOUL, Béatrice VERHAVERBEKE et Emile-Henri WATTIER.

2. Lecture et approbation du PV de l'AG du 07 février 2018.

Madeleine commence à lire le rapport de l'AG du 06 mars 2018 puis, suite à une petite quinte de toux, laisse le Président-Délégué continuer la lecture.

Le rapport est approuvé à l'unanimité, sans aucune remarque. Il est signé par tous les membres présents.

3. Débriefing du banquet annuel du C.R.G.P.A.J. MONS (Cercle des Retraités de la Gendarmerie et de la Police de l'Arrondissement Judiciaire de MONS) du 17 mars 2018.

Jean-Claude précise que ce point a été mis à l'ordre du jour pour faire connaître à l'assemblée qu'il existe une salle à MAURAGE, près d'HAVRE, qui pourrait éventuellement être utilisée par l'une ou l'autre association si besoin était.

Celle-ci est spacieuse, les tables sont rondes et il y a une scène surélevée pour un spectacle ou une animation.

Quant au prix de location et conditions proposées, il devrait être possible de se renseigner sur INTERNET.

4. Débriefing du banquet annuel de la F.N.C. MONS du 18 mars 2018.

Madeleine précise qu'il y avait une cinquantaine de personnes au banquet. L'ambiance était excellente grâce surtout à un musicien « multi-instrumentiste » qui passait allègrement de la guitare au saxophone puis au violon puis au synthétiseur. Le repas, quant à lui, était comme d'habitude pour ceux qui connaissent : très bon.

5. Débriefing de l'AG Statutaire de la Ligue Royale LEOPOLD III du 24 mars 2018.

Emile-Henri, Vice-président National, et Jean-Claude étaient présents à cette assemblée générale nationale. Les échanges entre la partie flamande et la partie wallonne ont été très fructueux et amicaux.

6. Position claire, nette et précise des membres de l'ENTENTE sur l'habillement d'un porte-drapeau.

L'aspect vestimentaire d'un porte-drapeau est très important et ne laisse aucune place à une improvisation folklorique. Même si, lors d'une précédente réunion de l'ENTENTE, Henri MELIS précisait qu'il ne fallait pas trop d'exigence sur l'habillement sous peine de voir les éventuels futurs porte-drapeaux se désister, il faut quand même un minimum. Le minimum : cravate, chemise blanche, gants blanc et béret éventuel. Le protocole à ce niveau est assuré par Damien PIRMEZ. De toute façon, le porte-drapeau qui ne sera pas « dans les normes minimales » lors du défilé du 10 et 11 novembre 2018, ne sera pas autorisé à y participer.

7. Situation actuelle de la MARCHÉ EQUESTRE de 2018 (« PURSUIT TO MONS ») : mise au point de Mr et Mme Eric BAIRIOT.

Eric BAIRIOT prend la parole et explique à l'assemblée comment va se dérouler cette marche équestre : départ de CAMBRAI (7.000 € de budget offert) ; traversée et halte entre autres à BOUCHAIN, DENAIN, VALENCIENNES, HENSIES (5.000 € de budget offert), SAINT-GHISLAIN (5.000 € de budget offert) et arrivée à la Grand' Place de MONS à 13h00 (pas de budget offert mais l'infrastructure et du matériel). Final à l'hippodrome de GHLIN.

Victor pose la question du fourrage pour les chevaux : 1 tonne environ. Il faudra aussi recontacter le CELTIC PASSION pour leur présence à MONS ce jour-là.

L'ENTENTE demande que pour l'assemblée générale du 05 juin 2018, Mr BAIRIOT donne le plus de détails possibles sur l'itinéraire, l'endroit des haltes, les réceptions par la Mairie et le souhait d'avoir des porte-drapeaux pour certaines cérémonies françaises et belges.

8. Journée du Souvenir à PLOEGSTEERT du 20 avril 2018.

Il y a jusqu'à présent 37 inscriptions. C'est déjà une très belle participation. Etant donné qu'il s'agit avant tout d'une journée de détente, même si on assiste au Last Post à YPRES, il n'est pas nécessaire de porter le costume-cravate. Il ne faut pas non plus venir en bermuda.

9. Fastes annuelles des Chasseurs à Pied du 28 avril 2018.

Le Président des Chasseurs à Pied, André CLAUSTRIAUX, a distribué l'invitation pour les Fastes dans laquelle le canevas des cérémonies d'hommage est précisé. Il n'y aura pas de banquet après les hommages mais simplement un verre offert à a Grand' Place de MONS.

10. Cérémonie du Souvenir à Marguerite BERVOETS le vendredi 04 mai 2018.

Le Président-Délégué invite les membres de l'assemblée à venir assister à cette cérémonie d'hommage à Marguerite BERVOETS qui se déroulera le vendredi 04 mai à 16h30 au Lycée du même nom. C'est une cérémonie d'hommage réalisée par les élèves du Lycée et qui met en valeur par des chansons adaptées, des poèmes, des lectures, le sacrifice de Marguerite BERVOETS. C'est extrêmement bien fait et très émouvant. Jean-Claude scannerà l'invitation et la distribuera aux membres.

11. Précisions sur les cérémonies du 08 mai 2018 dans les différentes communes de MONS et Entité.

Damien PIRMEZ prend la parole pour expliquer dans le détail les cérémonies du 8 mai dans les différentes communes de l'entité montoise.

Chaque représentant à l'ENTENTE doit avoir reçu son ordre de service. Il n'y a pas eu de retour. Donc tout le monde **EST D'ACCORD** avec son ordre de service. Il sera donc inutile de venir se plaindre après coup.

12. Voyage des O.R. en Champagne du 08 au 10 juin 2018.

Rappel de ce séjour en Champagne qui a été présenté en son temps par Robert ANTOINE d'une part, et par Thierry MARCQ, d'autre part.

13. Position de l'assemblée sur la limitation de la représentation d'une association à deux membres délégués au sein de l'ENTENTE ou ouverture aux membres des comités quels qu'ils soient.

Au départ, l'ENTENTE était composée d'un seul délégué par association, amicale ou cercle. Etant donné qu'il y avait peu d'associations ou groupements représentés, les réunions se déroulaient dans la tabagie qui était largement suffisante pour contenir tout le monde.

Ensuite, au fur et à mesure des années, on est passé à deux représentants. Mais les associations représentées sont aussi devenues plus nombreuses.

On a dès lors envahi la Salle des Traditions où se déroulent les réunions de l'ENTENTE aujourd'hui. Plusieurs associations sont encore venues s'ajouter et par voie de conséquence, plus de représentants siègent aux réunions.

Au lieu de payer 15 € par association, les membres de l'ENTENTE ont décidé de demander 10 € par personne, ce qui est plus juste et équitable pour l'ensemble des participants.

On maintient donc la situation actuelle et on opte pour l'ouverture.

14. Communication par le Comité exécutif et par l'AG des dates des AG, des banquets, des excursions et voyages de leur association respective.

Aucune date n'a été fournie ce jour par les représentants à l'ENTENTE. Le calendrier n'a dès lors pas évolué.

15. Tour de table.

- Henri MELIS, arrivé en retard et excusé au demeurant, prend la parole pour affirmer que l'ENTENTE PATRIOTIQUE possède de plus en plus de poids vis-à-vis des autorités civiles et militaires. Ce n'est pas un souhait, c'est une constatation. Il faut donc continuer dans cette voie-là car avec tout ce qui se passe dans le monde en général et en Europe en particulier avec, notamment, la montée du populisme, le devoir de mémoire devient primordial et c'est à une organisation comme la nôtre qu'il revient de remettre ce devoir de mémoire en première ligne.
- Victor CHEVREUX demande que le trésorier insiste auprès des membres de l'ENTENTE pour que chacun paye sa cotisation de 10 €
- Ovide prend la parole pour donner des nouvelles de Eugène MOTTOUL qui a été hospitalisé. Il demande aussi que suite à ses absences au début de l'année, on lui remette les différents rapports de l'ENTENTE qu'il ne possède pas.

Levée de la séance à 11h15.

Secrétaire,

Christine DE COCK

Le Président-Délégué,

Jean-Claude BONAERT